

Département du Val d'Oise

Commune de LABBEVILLE

PLAN LOCAL D'URBANISME



**Projet d'Aménagement et de
Développement Durable**

PLU APPROUVE LE : 1^{er} mars 2007

Projet d'Aménagement et de Développement Durable de LABBEVILLE

Le projet d'aménagement et de développement durable de LABBEVILLE a pour ambition de permettre un développement maîtrisé en relation avec les attentes et les besoins de la population, dans le respect de ces caractéristiques de village rural de fond de vallée inséré au sein d'un vaste plateau agricole et en préservant et valorisant sa richesse environnementale et patrimoniale.

Les principales orientations du PLU sont donc les suivantes :

Permettre un développement maîtrisé du village

- ❑ Créer une zone d'extension limitée dans la continuité du site urbanisé
- ❑ Favoriser la diversification de l'offre de logements en permettant la reconversion d'anciens bâtiments agricoles et du château de la Chapelle.
- ❑ Prévoir des possibilités d'accueil d'équipements pour faire face à l'évolution des besoins de la population (prévoir l'implantation d'une unité de traitement, permettre la création des équipements dans le bâti existant)

Conforter la vocation agricole du plateau.

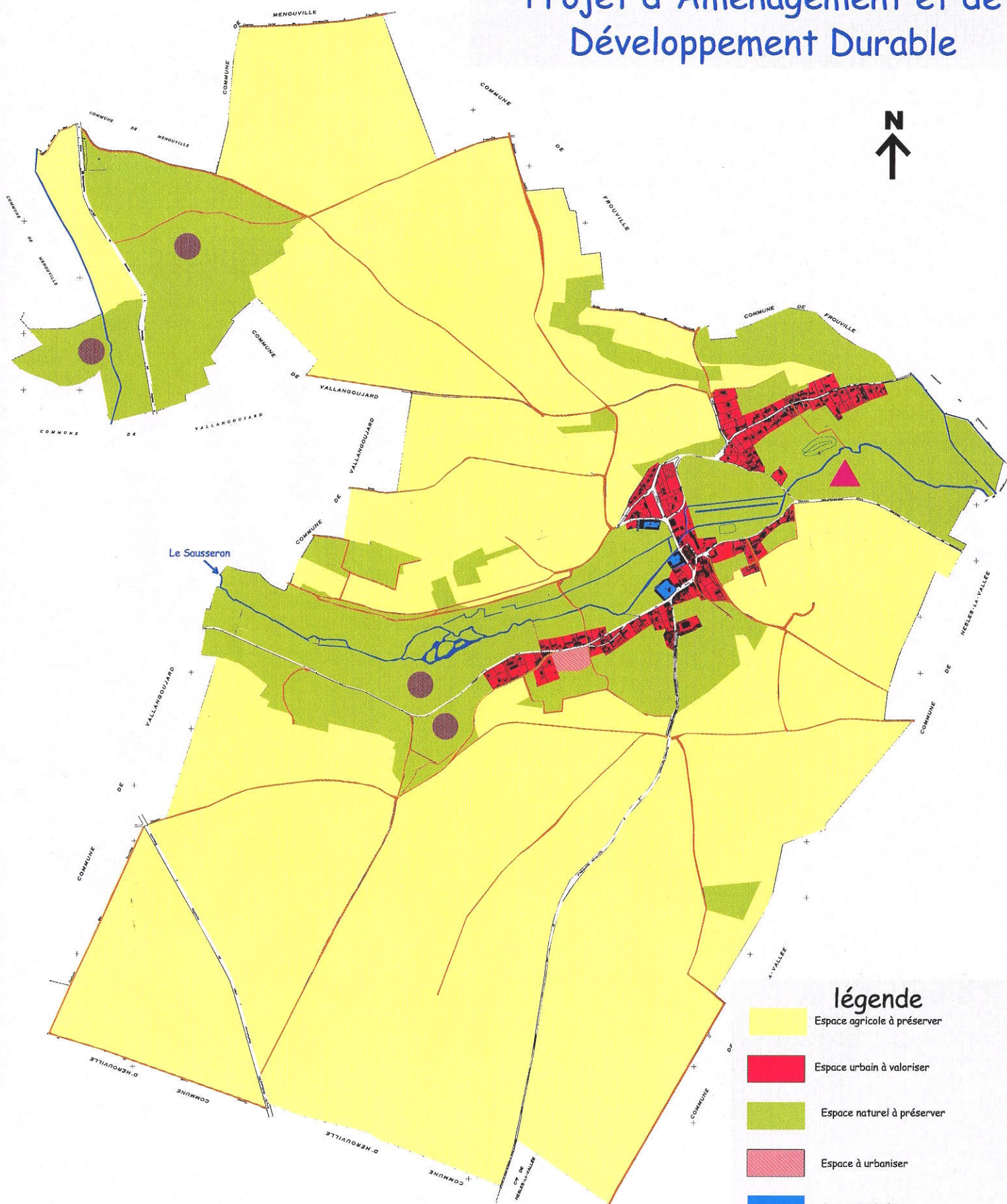
- ❑ Maintenir le site urbanisé du village dans ses limites actuelles sur le coteau et en fond de vallée
- ❑ Permettre la construction des bâtiments nécessaires à l'exploitation agricole en dehors du site urbanisé, dans le respect de la qualité paysagère des sites

Préserver et mettre en valeur le patrimoine naturel et bâti

- ❑ Identifier, protéger et valoriser les éléments qui font la richesse du patrimoine naturel : Vallée du Sausseron, forêts, parcs des Châteaux et du Domaine de Brécourt, marais en amont du chemin de trente ans, talus, bois, arbres remarquables.
- ❑ Identifier, réhabiliter et valoriser un réseau de cheminements pédestres et cyclables permettant la découverte de ce patrimoine
- ❑ Identifier et protéger les éléments du petit patrimoine rural du village : lavoirs, porches, murs et façades remarquables, croix, statue.
- ❑ Préserver les vues remarquables sur le village et les paysages.
- ❑ Favoriser la reconversion des fermes pour les préserver d'une éventuelle désaffectation et sauvegarder ce patrimoine rural.
- ❑ Conforter la vocation d'accueil et d'hébergement à vocation touristique, de loisir et de formation, permettre si nécessaire l'évolution de cette vocation dans le respect de la qualité de ces sites et en excluant toute activité à caractère industriel, des grandes propriétés situées au Nord/Est de la commune ainsi que du domaine de Brécourt.

Commune de LABBEVILLE

Projet d'Aménagement et de Développement Durable



légende

- Espace agricole à préserver
- Espace urbain à valoriser
- Espace naturel à préserver
- Espace à urbaniser
- Les corps de ferme
- Réseau de liaisons douces à préserver
- Les domaines à vocation d'accueil et d'hébergement
- Emplacement prévu pour l'unité de traitement